



## MUT INTER : phase de validation des barèmes.

La phase de saisie des vœux académiques est terminée depuis le 4 décembre (18 heures).

### Et maintenant ?

Normalement tu as reçu dans ton établissement une confirmation de demande de mutation à vérifier. Nous avons conseillé d'apporter les corrections en rouge en cas d'erreurs ou de rectificatifs et de conserver un double du dossier dans un précédent message.

### Les GT de vérification des vœux et barèmes

Le rectorat est en train de vérifier les barèmes et de les modifier le cas échéant. En cas d'interrogation ou de désaccord, n'hésite pas à nous contacter.

Les Groupes de Travail réunissant les services du rectorat et les élus représentants les personnels pour valider les barèmes auront lieu le 21 janvier pour les certifiés et agrégés, le 23 pour les CPE, les PSY-EN et les PLP, le 24 pour les professeurs d'EPS.

► Le syndicat peut intervenir auprès du rectorat pour veiller à ce que tous tes vœux et tous tes points soient bien pris en compte. Car une fois que ton dossier est remonté au ministère, il n'y a plus de recours possible.

► N'hésite pas à contacter le SNFOLC pour toute question, par exemple si tu veux que nous vérifiions tes vœux et ton barème avec toi



60m

---

## Quand connaîtrai-je mon académie d'affectation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ?

Les commissions d'affectation se tiennent du 27 février au 8 mars 2018. FO siège dans les commissions nationales d'affectation.

► Les élus FO pourront donc intervenir et suivre ton dossier auprès du ministère, t'informer de ton résultat de mutation. Une fois ton affectation connue, la section SNFOLC de l'académie d'affectation peut immédiatement te conseiller pour le mouvement intra-académique.

MUTATIONS 2019

### J'ai aussi participé au mouvement spécifique national

Pas de vérification de barèmes, puisque les affectations sur postes spécifiques nationaux sont prononcées hors barème. Les groupes de travail nationaux relatifs au mouvement spécifique auront lieu du 28 janvier au 1 février 2018, sur la base des propositions des corps d'inspection. Le syndicat pourra défendre ta candidature et t'informer du résultat du groupe de travail, puis des commissions d'affectation qui ont lieu début mars.



LA BONNE CARTE

Le SNFOLC peut suivre ton dossier de mutation : si ce n'est déjà fait, envoie-nous vite ta fiche de suivi syndical à télécharger ici :

[Télécharger la fiche de voeux](#)

---